

Compte rendu de la réunion du 13.12.1983.  
concernant la protection des aimants à septum d'injection  
pour EPA

Personnes présentes : B. Boileau, M. Métais, P. Pearce, F. Volker.

\* \* \* \* \*

Le document de base ayant servi à la discussion est la note PS/BT/83-9.

1. Unités de protection

Ces deux unités fournies par BT devront recevoir:

- Une ligne 220 V 6A, connectée en aval du disjoncteur principal de l'alimentation.
- Une condition "Reset" (qualité à définir).

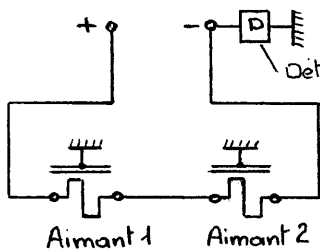
Chaque unité retournera à l'alimentation l'état de l'aimant considéré : contact fermé pour aimant sans défaut.

2. Protection des aimants en cas de courant de terre

- La carcasse des aimants sera connectée à la terre de sécurité machine.
- Un point de l'alimentation sera connecté à la terre de sécurité EB2.
- Une détection de courant de terre, avec seuil réglable (10 - 300 mA), et détermination éventuelle de l'aimant fautif est demandée par le groupe BT.

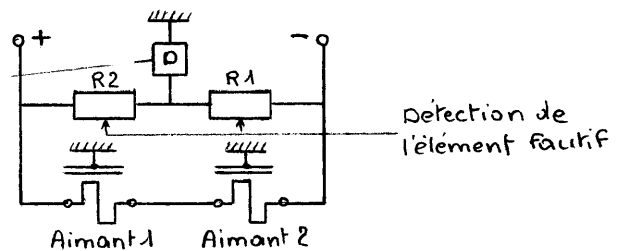
L'expérience actuelle dans diverses machines du complexe PS peut être représentée selon deux schémas.

Schema 1



Protection inégale pour les 2 aimants.

Schema 2



Protection identique pour chaque aimant.  
Localisation possible de l'élément fautif.

Le schéma 2 assure une meilleure qualité de protection et sera étudié par le groupe PO.

3. Une inversion manuelle de polarité est prévue dans l'alimentation par intervention sur le jeu de barres de sortie. Le circuit de protection de courant de terre devra être inversé simultanément (schéma 2).

B. Boileau

Distribution :

Personnes présentes  
Membres de la Section Septa  
G. Baribaud  
P. Burla  
D. Fiander